

GUY LE BOUTEILLIER, LE CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON ET LE MAÎTRE DE FALSTOLF VERS 1425

Jean MESQUI, Claire et Jean LE ROY

Les visites organisées par la Société sont toujours l'occasion d'échanges fructueux et celle du château de La Roche-Guyon, en mai 2007, a permis la révélation d'une véritable découverte¹ : six représentations jusqu'à présent non identifiées du château exécutées par un artiste de talent, peut-être le Maître de Falstolf, dans un manuscrit enluminé du xv^e siècle de l'atelier du Maître de Bedford. Ce manuscrit, conservé à la Free Library de Philadelphie suite à la donation de la famille Widener en 1944, a été publié en fac-similé en 2005 et magistralement commenté par le professeur Eberhard König². Pour autant, bien que dès 1888 Léopold Delisle ait proposé l'identification du commanditaire à un membre de la famille normande Le Bouteillier, grâce aux armes figurées à plusieurs reprises dans le manuscrit, cette identification a été rejetée par tous les commentateurs postérieurs qui ont jugé que cette famille était de trop modeste extraction pour avoir pu commanditer une telle œuvre.

Malheureusement, pas plus Léopold Delisle que ses successeurs ne connaissaient La Roche-Guyon, possession de la famille Le Bouteillier de 1419 à 1449 ; une famille dont les armes « d'hermines à une fleur de lys de gueules » étaient parfaitement connues des héraldistes. Mais cette conjonction entre un monument insigne dominant la Seine et un manuscrit aux rares enluminures prend un relief encore accru lorsque s'y ajoute la personnalité de celui qui possédait l'un et commandita l'autre : Guy Le Bouteillier, auquel a été

consacrée une étude remarquablement documentée de Jean-Marc Roger en 1976, formant le troisième élément d'un triptyque peu commun³.

GUY LE BOUTEILLIER, DE LA BOUTEILLERIE À LA ROCHE-GUYON

Guy Le Bouteillier, appelé Guiot jusqu'à avoir été armé chevalier après 1414, était un noble normand de moyenne extraction dont les ancêtres avaient donné leur nom au manoir familial de la Bouteillerie, près du Havre en pays de Caux⁴. Il apparaît pour la première fois en 1407 ; sans doute était-il à l'époque un jeune homme turbulent, voire brutal, puisqu'il était poursuivi par un certain Guillaume Sausse pour cause de « bateure qui lui fu faite environ le moiz de juing ». Il fallut à son père et à lui-même s'endetter lourdement pour composer avec le plaignant en lui versant 300 livres tournois et éviter un procès à l'Échiquier de Rouen.

Son père mourut avant le 1^{er} mai 1413⁵ ; mais Guiot, dès avant cette date, était entré au service du duc de Bourgogne Jean sans Peur, peut-être sous l'influence d'un oncle maternel, Roger de Bréauté. Il apparaît dans les chroniques du temps en 1414 lorsqu'il fit partie des chevaliers et hommes d'armes acquis à la cause bourguignonne qui tenaient Soissons contre les troupes royales sous contrôle des Armagnacs ; la prise de la ville, le 21 mai, fut accompagnée d'une répression féroce mais Guiot put échapper à celle-ci avec d'autres

gentilshommes qui furent capables de se racheter moyennant finances. D'où tenait-il alors cette fortune qui lui permit de verser rançon alors que son origine et la dette de 1407 ne l'y prédisposaient guère ? Aucune des sources retrouvées par Jean-Marc Roger ne permet de répondre à cette question ; mais sa nomination, le 16 novembre 1417, comme « ambassadeur, procureur et message spécial » de la reine Ysabeau de Bavière en Normandie montre qu'il avait su s'établir solidement à la cour bourguignonne ; il avait déjà acquis à cette date le titre de chambellan de Jean sans Peur. Cette même année sans doute, il était capitaine de Dieppe pour le parti bourguignon.

L'année suivante, en 1418, Guy fut appelé par les Rouennais, qui tenaient des Bourguignons – alors que le plat pays était acquis à la cause armagnaque. Il prit le contrôle de la ville et de ses fortifications au début du mois de janvier, ainsi que le titre de capitaine de la ville de Rouen. Mais Henri V d'Angleterre, après avoir débarqué en Normandie le 1^{er} août 1417, vint mettre le siège devant la ville le 29 juillet ; ce fut le début d'un long et dur siège de sept mois – Bourguignons et Armagnacs faisaient théoriquement cause commune contre l'envahisseur. Lors d'une sortie des Rouennais, les poutres d'un pont s'effondrèrent ; la populace en attribua la cause au capitaine, accusé d'avoir fait scier ces poutres... À bout de résistance, le 1^{er} janvier 1419, des parlementaires rouennais se présentèrent au camp d'Henri V ; la capitulation fut signée le 13 janvier, scellée du sceau de Guy, et,

le 19 janvier, il vint apporter les clefs de la ville au roi d'Angleterre.

Guy se rallia aussitôt à Henri V ; il avait déjà survécu à la prise de Soissons, celle de Rouen lui valut la fortune – expliquant la réputation de traître qu'il acquit aussitôt auprès des chroniqueurs. On ne se livrera pas ici à un jugement *a posteriori*, évidemment difficile compte tenu des troubles extrêmes de cette période. Cependant, son comportement après son ralliement à la cause anglaise, n'hésitant pas à dénoncer des bourgeois loyalistes venus se confier à lui et entraînant leur exécution, montre clairement que, comme l'écrivait Monstrelet, il « se rendit anglois ».

Rouen étant tombée, Guy, à nouveau capitaine de Rouen, mais cette fois pour le roi Henri V, accompagna le comte de Warwick au siège du château de La Roche-Guyon ; le château, mis en défense par Perrette Bureau de la Rivière, veuve de Guy VI de la Roche-Guyon, ne put être réduit à merci que sur le conseil de Guy Le Bouteillier qui recommanda d'utiliser les caves-carrières voisines pour parvenir jusque sous les murs de la forteresse et les ruiner par la mine ⁶. Selon le Religieux de Saint-Denis, l'opération réussit, provoquant la ruine du château et la mort de ses défenseurs. Le roi proposa bien à Perrette de conserver son château en épousant Guy Le Bouteillier et en consentant à deshériter les enfants de son premier mariage ; sans doute cette seconde clause emporta-t-elle sa décision de laisser son château et de gagner les terres loyalistes. Guy Le Bouteillier fut désormais considéré comme traître avéré aux yeux des chroniqueurs francophiles qui louèrent Perrette de son patriotisme, même si le mot n'existait pas.

Il y gagna également la seigneurie de La Roche-Guyon avec toutes ses appartenances, don confirmé le 20 mars 1420 ; mais sa fidélité au roi d'Angleterre lui valut aussi de recevoir plusieurs autres seigneuries confisquées sur des seigneurs du parti français, faisant de ce personnage un homme clef de la nouvelle administration anglaise. Il s'établit à Paris en 1422 au plus tard et fut nommé par le duc de Bedford garde de Paris. Établi à l'hôtel de Besançon ou de Clermont, rue de

l'Hirondelle, confisqué sur le chancelier de Charles VII, il reçut du roi Henri VI ce même hôtel en 1423.

Il est probable que c'est à cette époque parisienne qu'il rallia la confrérie dite de « la cour amoureuse de Charles VI », sans doute dès 1420-1421. On sait que cette confrérie fut instituée en 1400 à l'initiative de Philippe le Hardi et de Louis de Bourbon, « pour honorer et servir toutes dames et damoiselles » et pour « passer partie du temps plus gracieusement » ⁷. Cette institution, non politique au départ, devint à partir de 1418 purement bourguignonne – au point que les armes orléanistes de l'armorial de la cour furent passées à la gouache pour ne plus être reconnaissables. Si l'on admet qu'il avait au maximum une vingtaine d'années en 1407, lors de l'épisode de la rixe cauchoise, il aurait été âgé alors d'un peu plus de trente ans ; sans doute, après la rebuffade de Perrette Bureau de la Rivière, aspirait-il à une union prospère.

C'est vers 1425 qu'il trouva épouse en la personne de Catherine de Gavre, fille d'une très vieille et très puissante famille flamande. Jean-Marc Roger suppose que ce mariage fut favorisé par le duc de Bedford et son épouse Anne de Bourgogne – la première fille de Guy fut prénommée Anne ⁸. Trois ans plus tard, en 1428, il fut nommé par Henri VI commissaire pour recevoir les montres des troupes appelées au siège d'Orléans ; il participa au siège de la ville dans cette fonction assez institutionnelle, fut également chargé du conduit des vivres, c'est-à-dire de l'intendance, et il fit aussi partie de la garde personnelle de deux cent cinquante lances du duc de Bedford, mais il ne semble pas avoir participé aux combats. Il était de retour en Normandie et à Paris dès le printemps suivant.

En 1431, il est cité parmi les chevaliers français qui participèrent au sacre de Henri VI – il était alors assez en cour pour couper la viande devant le roi. Il reprit du service actif en 1433, au siège de Saint-Valery, aux côtés du comte d'Étampes, fut envoyé comme l'un des

ambassadeurs du roi Henri VI en 1435 au congrès d'Arras qui déboucha sur la paix qui fit basculer le parti bourguignon à Charles VII. Guy Le Bouteillier resta fidèle à Henri VI – comment eût-il pu revenir dans le camp français alors qu'il n'était riche que de seigneuries usurpées ?

Dès l'année suivante, il s'installa à La Roche-Guyon, pour tenter de résister aux coups de boutoir de l'armée française reconstituée ; il passa les deux dernières années de sa vie à mettre le château en état de défense et décéda au château à l'automne 1438, laissant une veuve et quatre enfants mineurs.

La Roche-Guyon fut placée sous le commandement d'un capitaine ; le 24 décembre 1439, il s'agissait d'un certain Guillaume Tregonon, à la tête d'une garnison de 20 soldats ⁹. Dès l'année suivante vraisemblablement, Catherine de Gavre se remaria avec Simon Morhier qui comme Guy fit une carrière au service des rois anglais et du duc de Bedford qui l'avait nommé garde de la prévôté de Paris ; après la perte de Paris par les Anglais en 1436, il avait été nommé trésorier de France en Normandie et capitaine de la Roche-Guyon. Il passa l'hiver 1441-1442 à La Roche-Guyon ¹⁰. Le 13 mai 1443, la garnison du château fut passée en revue ; elle était sous le commandement d'un lieutenant remplaçant le capitaine Simon Morhier ¹¹.

Cependant, il ne put défendre son château, le 29 août 1449, lorsque Philippe de Jalognes, maréchal de France, et Guy VII de La Roche-Guyon vinrent y mettre le siège : il avait été capturé le 25 février par des Français de Dieppe et y demeurerait emprisonné. Le capitaine qui tenait le château avec une cinquantaine d'hommes préféra, au bout de quelques jours, négocier une remise de la place contre la vie sauve pour la garnison et lui-même ¹². C'en était fini de l'épisode des Bouteillier à La Roche-Guyon : Guy VII reprit possession du château dont il avait été chassé trente ans plus tôt – selon le chroniqueur Jean Chartier, le capitaine prit parti pour les Français après la reddition et Guy VII lui en confia la garde...

**LE LIVRE DU CHASTEL DE LABOUR DE
GUY LE BOUTEILLIER**

Est-ce en vue de son mariage que Guy Le Bouteillier commandita une édition illustrée de miniatures du *Livre du Chastel de Labour* ? Ce roman moraliste en vers, destiné à de jeunes « bacheliers », célibataires à la veille du mariage, fut écrit au plus tard vers 1370 par Jacques (ou Jean) Bruyant ; il s'agit du rêve d'un jeune époux qui met en scène une lutte d'influence entre des personnages fictifs incarnant les vices et les vertus, cherchant tous à lui imposer leur loi. La « Raison » l'emporte évidemment, recommandant au nouveau « ménager » de suivre le chemin nommé « diligence », pavé de « persévérance ». Malgré toutes les sollicitations des vices incarnés par différents personnages imaginaires, finalement « Bon Cœur », sa femme « Bonne Volonté » et leur fils « Envie de bien faire » entraînent le nouvel époux vers le « Chastel de Labour », le Château du Travail, où il sera invité à découvrir que seul le travail peut conduire à la richesse. Le plus savoureux – et sans doute la leçon principale – de ce livre est sa chute : le jeune marié raconte son périple onirique à son épouse qui le houspille vertement en le traitant de fantaisiste et d'affabulateur, la morale étant que « contre femme se fault taire, et toute leur volenté faire. Ainsi le conseil à tous ceulx qui ont femmes avecques eulx : Combien que ce soit foletes de leur souffrir leurs volentez, encores est-ce plus grant foleur, selon Raison, de faire leur nulle chose qui leur déplaïse »...

On ne reviendra pas ici sur la qualité des miniatures, déjà analysée avec brio par Eberhard König ; en revanche, on s'attardera sur deux éléments de décoration très présents dans ces miniatures. Le premier est une boîte à rubans à couvercle coulissant – à l'image de nos anciens plumiers d'où sortent des rubans à une face bleue et l'autre rouge, l'association des deux couleurs symbolisant la fidélité dans l'amour (fig. 4) : ils portent, tels des phylactères, l'inscription « nulle que vous », également gravée sur le couvercle de la boîte. Ces symboles sont même figurés sur

la cotte de l'homme au dos d'âne, aux oreilles de vache et au groin de porc qui doit servir de modèle au héros (fig. 6) : un dos d'âne pour porter sans rechigner toutes les charges dont son maître l'affuble ; des oreilles de vache pour obéir à tous les ordres que lui donne son maître, également sans rechigner ; un groin de porc

pour ingurgiter toutes nourritures, bonnes ou mauvaises, telles qu'il les reçoit dans l'hôtel de son maître.

Un second symbole, fréquemment utilisé, est celui d'une muraille crénelée, percée d'archères-canonnières et interrompue par un curieux bâti de bois (fig. 5).



Fig. 1 - Le château de La Roche-Guyon, au folio 61 verso du manuscrit *Widener 1* (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).



Fig. 2 - Les armes de Guy Le Bouteillier, extraites du folio 22 recto du manuscrit *Widener 1* (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).

L'analyse des diverses occurrences de ce symbole montre qu'il s'agit d'une représentation d'un dispositif d'entrée consolidant pont-levis, herse et vantaux de bois en un seul élément : la partie supérieure, avec ses traverses en X, est le contrepoids du pont-levis, d'ailleurs pourvu de deux chaînes et des poignées nécessaires à sa manœuvre ; au-dessous se trouve la herse, figurée par sa claire-voie de poutres de bois ; enfin, la partie inférieure est constituée par les vantaux, décorés de motifs de menuiserie comme il était de coutume au XV^e siècle, au-devant desquels se trouve le tablier du pont.

Il est évident que ce symbole a deux significations : la sécurité matérielle offerte par l'époux à l'épouse mais certainement aussi l'exclusion de « toute autre » : la porte fermée, la herse baissée et le pont-levis relevé y expriment l'engagement de « fermeture » du mari à toute tentation extérieure¹³.

La décoration du livre, plus que son texte, porte donc un message évident – un engagement d'amour et de fidélité très fort – qui montre à quel point Guy Le Bouteillier porta haut les valeurs qui le firent s'attacher à la « cour amoureuse » dite de Charles VI. C'est un contrepoint intéressant, au plan de sa personnalité, à sa réputation de « traître » à la cause française... La commandite de l'ouvrage par lui-même ne fait guère de doute – on aurait pu songer à un cadeau de mariage offert par Bedford mais rien vraiment ne permet d'aller dans ce sens. Bien au contraire, le choix du texte – un engagement pour une vie de vertus, ainsi qu'une reconnaissance de la prééminence de la femme – ainsi que le choix des symboles et la décoration aux armes montrent que Guy fut celui qui fit réaliser le manuscrit et qu'il le commanda à l'un des maîtres qui œuvraient dans l'entourage de Bedford et de son pupille Sir John Falstolf¹⁴. Pour aller plus loin encore, la figuration du château de La Roche-Guyon en tant que *Chastel de Labour* était aussi, d'une certaine façon, le gage d'apporter une stabilité financière et sécuritaire à la nouvelle épousée.

Est-ce pour Catherine de Gavre que fut réalisé l'ouvrage ? C'est au moins probable car on ne saurait imaginer que Guy ait commandité une œuvre aussi coûteuse si cela n'avait pas été dans le cadre d'une union assurée par des accords préalables laissant le temps de sa confection.

LE CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON, *CHASTEL DE LABOUR*

Le « Chastel de Labour » était, dans l'ouvrage de Jacques Bruyant, une figure centrale puisque c'était ici que le jeune bachelier était censé apprendre les vertus d'une vie saine et équilibrée par le travail, l'obéissance, la raison et la chasteté. Guy Le Bouteillier demanda à l'artiste de représenter « son » château, celui de La Roche-Guyon, tout à sa fierté de posséder un tel site – même mal acquis au regard des critères de ses contemporains – voire des nôtres. Les six miniatures qui en résultèrent sont d'une telle précision descriptive

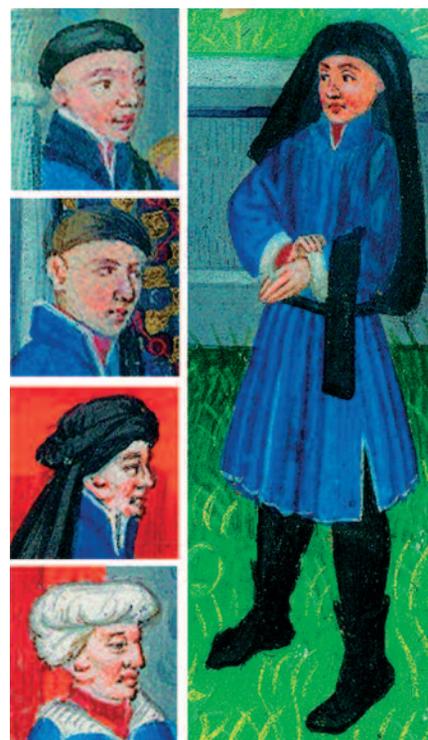


Fig. 3 - Représentations du « bachelier » dans le manuscrit *Widener 1*, sans ou avec coiffe, et en bas à gauche en bonnet de nuit. Il n'est pas sûr que le peintre ait représenté Guy Le Bouteillier ; cependant, la probabilité est grande qu'il ait tenté de le figurer. On note le port invariable d'une cote bleue sur une chemise rouge, dualité de couleurs rappelant les couleurs des faveurs « nulle que vous » (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).



Fig. 4 - La boîte aux rubans « nulle que vous », au folio 11 recto du manuscrit *Widener 1* (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).

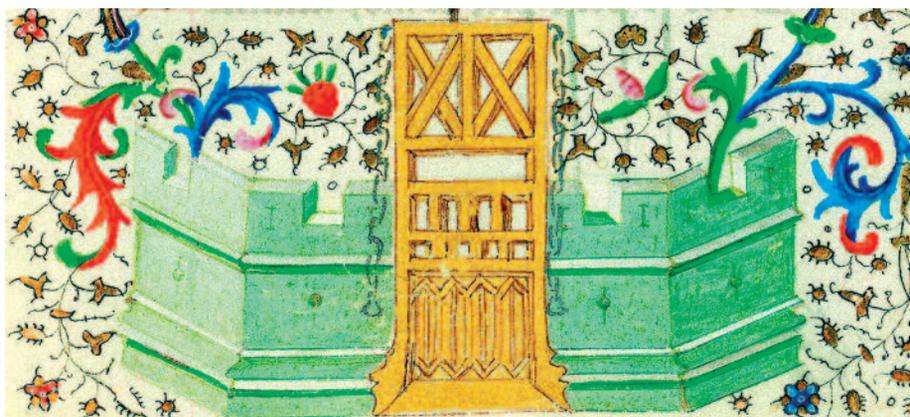


Fig. 5 - La courtine et la porte, au folio 7 recto du manuscrit *Widener 1* (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).

que l'on peut avec certitude affirmer que l'artiste vint en personne reconnaître le site, afin de trouver la meilleure perspective d'ensemble et relever tous les détails nécessaires.

L'ensemble monumental

Il convient, en premier lieu, de rappeler ce qu'est le château de La Roche-Guyon, révélé par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire raisonné* et pourtant bien mal connu encore bien que des études archéologiques récentes menées sous la direction de Marc Viré aient permis de faire progresser notablement son interprétation¹⁵. Il s'agit d'un site triple, constitué en s'appuyant sur l'un des éperons déterminés au creux d'un méandre de la Seine ; la légende veut qu'il ait eu pour noyau une implantation antique constituée par un ermitage troglodytique, creusé dans la falaise de cet éperon, qui donna naissance à la chapelle monolithe reprise et agrandie au XIX^e siècle. Cette occupation troglodytique précéda l'installation du château qui servit de décor aux événements de mai 1109 relatés par Suger, lorsque le seigneur du lieu, tenant de la couronne de France, fut assassiné ainsi que son épouse par son beau-père tenant pour les Normands : les représailles furent féroces de la part de la noblesse du Vexin.

Un siècle plus tard, les seigneurs de La Roche-Guyon avaient bâti au sommet de l'éperon un puissant château supérieur

constitué par une tour maîtresse et deux enceintes concentriques en amande qui sont, à juste titre, considérées comme l'une des plus belles réalisations de l'architecture castrale à la charnière des XII^e et XIII^e siècles¹⁶. Ce château était relié à la fortification troglodytique par un tunnel ascendant ménagé dans la falaise, en deux sections : la première longeait le rebord de celle-ci puis, après un angle droit marqué, le tunnel s'enfonçait dans la montagne pour déboucher au pied de la tour maîtresse supérieure. Par la suite, durant le XIII^e siècle, l'ancienne fortification troglodytique fut remplacée par un château bas plus conforme aux usages résidentiels et défensifs du temps : les recherches dirigées par Marc Viré ont montré que les escarpements furent retaillés quasiment à la verticale, faisant apparaître en coupe la première section du tunnel et, du même coup, disparaître l'essentiel des anciennes salles ; sur la plate-forme ainsi dégagée à la base des anciens escarpements fut bâti un ensemble constitué par une enceinte parallèle à la falaise, pourvue de murs de retour délimitant une étroite cour¹⁷. De l'ancien château fut conservée seulement la chapelle troglodytique, sans doute recreusée en raison de la probable disparition d'une partie de sa nef.

Du château bas contemporain de la construction sommitale ne demeure, en fait, que la tourelle pleine, construite en appareil de moellons, située à l'angle sud-est du grand logis, et une partie de la courtine orientale qui fait retour sur la falaise ; cette tourelle a été surélevée plus tardivement lors de la construction du grand logis

qui forma le grand côté de l'enceinte au sud. L'accès à la cour intérieure se pratiquait au sud-est, à la base du grand corps de logis, cantonné entre l'ancienne tourelle d'angle et une échauguette semi-circulaire accrochée à sa façade ; il s'agit d'une porte pourvue d'une herse et d'une paire de vantaux, aujourd'hui parfaitement conservée derrière le pavillon Fernand, qui devait donner sur un escalier donnant dans la cour (fig. 8)¹⁸. Cette porte était ménagée en retrait du mur méridional, précédée par une voussure en arc brisé dont le style paraît accuser la fin du XIII^e siècle.

Mais cet accès peu défendu en soi méritait une protection supplémentaire, jusqu'à présent mal connue, si ce n'est par l'existence d'une imposante porte à deux tours en partie englobée dans la tour Carrée cantonnant l'angle sud-ouest du logis ; la salle inférieure de la tour flanquante sud a conservé son plan en U et ses archères à

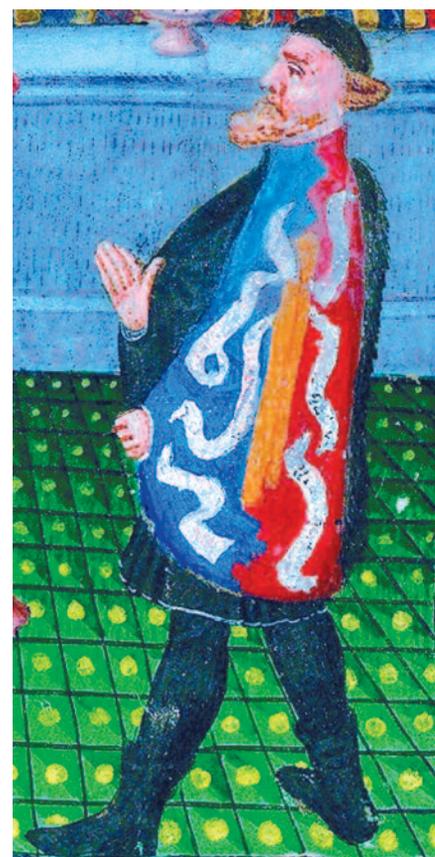


Fig. 6 - L'homme au dos d'âne, aux oreilles de vache et au groin de pourceau, au folio 34 verso du manuscrit *Widener 1* (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).



Cl. J. Mesqui.

Fig. 7 - Le château de La Roche-Guyon, vu depuis le sud-est en 1995. De gauche à droite : les grandes écuries, de 1745 ; la tour Carrée, englobant l'ancienne porte à deux tours ; la terrasse à arcades, des années 1740, et au-dessus le grand logis médiéval ; le pavillon Fernand, de 1748, cachant l'entrée primitive du grand logis, dont on aperçoit le toit de la tourelle d'angle. Au-dessus, la grosse tour et ses enceintes.



Cl. J. Mesqui.

Fig. 8 - Le château de La Roche-Guyon, vue depuis le sud-est de la porte du grand logis, aujourd'hui cachée par le pavillon Fernand.

ébrassement simple ainsi que l'escalier en vis desservant les étages, alors que la tour flanquante nord a été supprimée, son existence étant prouvée par les restes d'une de ses salles voûtées en coupole au niveau 3 du logis¹⁹. Le passage d'entrée, en revanche, est parfaitement conservé, présentant un dispositif de sas à deux herses caractéristique de la seconde moitié du XIII^e siècle, voire de la fin de ce siècle (fig. 9) ; ce passage d'entrée est fermé vers l'ouest depuis la construction de la grande terrasse en 1659.

Aujourd'hui, cette entrée primitive majeure du château bas n'est plus qu'un cul-de-sac terminant à l'ouest la grande terrasse à arcades dominant la basse-cour sud du château, terrasse qui fut construite avant 1741 ; elle a oblitéré les dispositions originelles des abords méridionaux mais elle ne laisse guère de doute sur l'existence, en son lieu et place, d'une terrasse médiévale bordée d'une muraille au sud dont l'arrachement est encore visible dans la face orientale de la tour Carrée.

Cet ensemble dominait d'une dizaine de mètres la basse-cour méridionale du château qui a été totalement remodelée au XVIII^e siècle ; les dispositions de cette

basse-cour étaient connues jusqu'à présent par la gravure d'Israël Silvestre, du milieu du XVII^e siècle (fig. 10), ainsi que par la gravure plus ancienne du début du même siècle de Claude Chastillon, malheureusement d'une interprétation complexe comme à l'accoutumée.

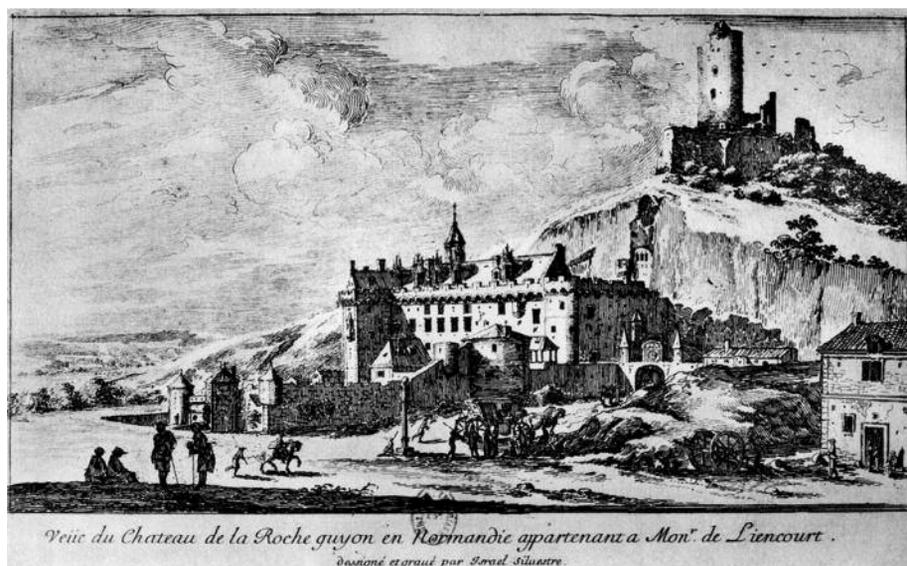
Israël Silvestre représentait une basse-cour rectangulaire entourée d'un fossé, flanquée à ses angles méridionaux par tourelle et échauguette, et pourvue vers l'est, à proximité du grand logis, d'une grosse tour en U jusqu'à présent attribuée au XVI^e siècle, à l'emplacement futur du pavillon Fernand. Au milieu du front sud se trouvait une tour-porte rectangulaire qui constituait l'accès à cette basse-cour depuis le fond de vallée. Cette vue n'est pas exempte de défauts mais demeurerait jusqu'à présent la plus précise vue ancienne du château avant les représentations du XVIII^e siècle postérieures aux premières transformations, telle que la vue de 1741 conservée aux Archives départementales du Val-d'Oise qui a servi à la restitution récente du potager (fig. 11).

Si cette vue montre le grand logis avec un étage supplémentaire remplaçant les



Cl. J. Mesqui.

Fig. 9 - Le château de La Roche-Guyon, vue depuis l'est du passage intérieur de la grande porte à deux tours, englobée dans la tour Carrée.



Cl. F. de Silvestre (<http://israel.silvestre.free.fr>).

Fig. 10 - Le château de La Roche-Guyon, vu depuis le sud-ouest par Israël Silvestre.

anciens combles, étage ajouté au XVIII^e siècle, puis supprimé en 1891, elle n'en fournit pas moins une bonne vision de la basse-cour rectangulaire méridionale avec ses échauguettes d'angle et sa tour-porte. Elle montre également que la face sud-est de l'enceinte de basse-cour était intérieurement accolée d'un bâtiment couvert d'un toit – sans doute les écuries. Le long des deux autres faces, cette vue semble figurer d'autres bâtiments dont certains uniquement à l'état de murs gouttereaux.

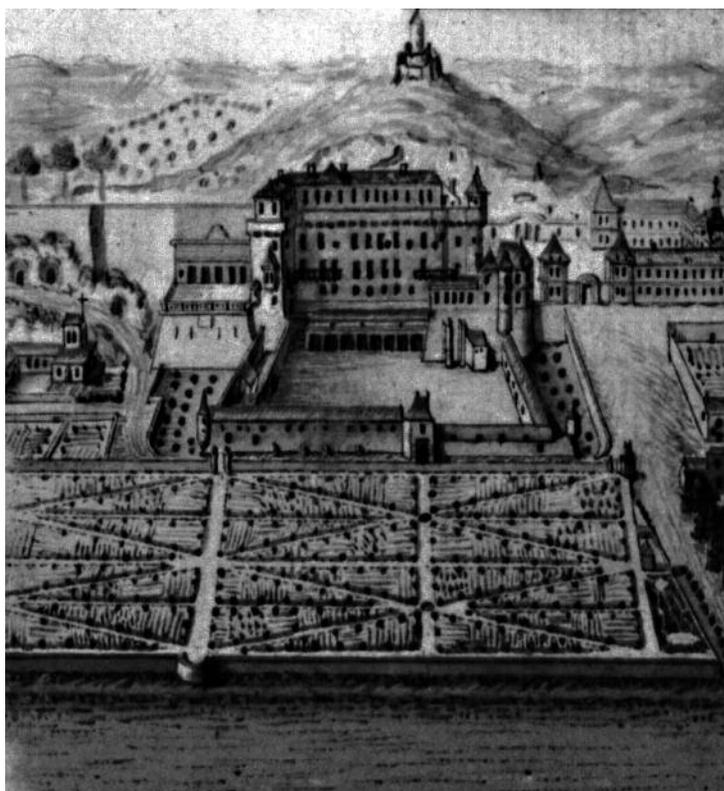
Mais cette gravure est également intéressante du fait de la représentation qu'elle donne de la limite nord de la basse-cour. On y voit une terrasse à arcades – peut-être déjà la terrasse actuelle – surmontée d'une galerie de circulation couverte, ce qui n'est plus le cas. Sur la droite, à la place occupée aujourd'hui par le pavillon Fernand, se trouvait un ensemble à base talutée débordant assez largement sur la terrasse, se terminant par une tour en fer à cheval, également figurée par Israël Silvestre. La gravure de 1741 lui confère une élévation bien supérieure à celle de la gravure de Silvestre ; au demeurant, celui-ci semble s'être mépris sur le rôle de la tourelle d'escalier demi hors-œuvre. Quoi qu'il en soit, la gravure de 1741 montre nettement que cet ensemble fonctionnait avec le grand logis, et non avec la basse-cour nettement

plus basse. Le raccordement vers le nord de cet ensemble n'est connu que par la gravure de Silvestre – encore n'est-elle pas d'une grande aide, dans la mesure où elle fut

dessinée à une époque où existait déjà la basse-cour orientale.

Les miniatures du Chastel de Labour et l'inventaire de 1438

Les six miniatures présentes du *Chastel de Labour* figurant le château de La Roche-Guyon sont basées sur une vue prise depuis le sud-ouest, à l'alignement de la cour-tine ouest de la basse-cour ; l'artiste se trouvait donc dans ce qui est aujourd'hui le jardin potager qui ne devait être à l'époque qu'une zone de prés inondables. La perspective est assez fortement aplatie, rapprochant artificiellement le château haut afin qu'il soit représenté aussi précisément que le château bas. Les détails fournis dans les six miniatures sont concordants mais la présence de personnages dans certaines d'entre elles a parfois masqué quelques détails. Au demeurant, les personnages et leurs attributs sont figurés sans



Cl. Arch. dép. Val-d'Oise.

Fig. 11 - Le château de La Roche-Guyon, vue anonyme en 1741, conservée aux Archives départementales du Val-d'Oise (Arch. dép. Val-d'Oise, 10J, photographie D365).

respecter les échelles afin de les rendre plus visibles : outre les personnages principaux, sont figurés au folio 61 verso des scieurs de long, des forgerons dont un martèle une bombarde et des tailleurs de pierre ; au folio 63 verso, on trouve un maréchal-ferrant, et dans cinq des six miniatures est

représenté un guetteur coiffé d'un chapeau, s'accoudant au parapet de la tour maîtresse pour regarder les alentours.

Le tableau est composé de cinq registres (fig. 12) : les prés inondables où était situé l'artiste constituent le premier ;

viennent ensuite le château bas et sa basse-cour ; le troisième registre comprend la falaise derrière le château bas, avec le passage creusé dans celle-ci et l'entrée du tunnel ; on trouve au quatrième registre le château haut sur la colline, le dernier registre étant composé par le plateau et ses flancs plantés de chênes.

Les éléments symboliques

Commençons par le cinquième registre, celui de l'arrière-plan, pour y noter la représentation, sur le plateau, d'un chemin conduisant à une butte arrondie couronnée de deux arbres fruitiers en fleurs placés de part et d'autre. Manifestement, le dessinateur a voulu donner à cet élément un poids symbolique fort bien que, selon toute vraisemblance, il n'ait pas été clairement identifiable depuis l'endroit où il se situait, d'autant qu'il devait être caché par la forêt de chênes qui existait alors sur les flancs du plateau ; je pense que l'intention était ici d'évoquer l'aboutissement du chemin appelé « diligence », protégé par le *Chastel de labour*, les arbres en fleur étant un évident symbole de fertilité.

En contrepoint, le premier registre, au-devant du château, met en scène des fleurs très particulières, des nielles des blés, plantes messicoles toxiques ; au folio 61 verso, ces plantes sont représentées également dans le troisième registre, juste au-dessus de la limite supérieure de la falaise. Eberhard König s'est interrogé sur la raison de la figuration de ces plantes, mettant en exergue le fait qu'en ancien français, elles auraient été également appelées « zizanies », mot grec désignant l'ivraie, et s'étonnant qu'elles aient pu être représentées alors même que les six miniatures du *Chastel de Labour* étaient censées, au contraire, donner l'image d'une vie apaisée²⁰. Pourtant, l'intention de l'illustrateur est évidente ici : il s'agit d'opposer le caractère inhospitalier – toxique ou dangereux – de l'espace extérieur au château à celui, empreint de sagesse et de vertu, fourni par ce dernier qui conduit au bout du compte au chemin appelé « diligence ». C'est, à nouveau, un message envoyé par Guy Le Bouteillier à sa future épouse, à laquelle il



Fig. 12 - Le château de La Roche-Guyon, au folio 64 verso du manuscrit *Widener 1*. Le bachelier se présente à la châtelaine, dame « Paine », qui lui annonce la visite de son mari « Travail » pour le soir (reproduit avec l'aimable autorisation du Faksimile Verlag Luzern).

offrait un hâvre protégé des dangers du temps – ils n'étaient pas minces ! La présence du guetteur, au sommet de la tour maîtresse, est un autre exemple de ce message ; on ne peut négliger non plus les cloches d'alarme figurées tant au château bas qu'au sommet du château haut, ni la représentation surdimensionnée de l'ensemble des éléments défensifs, qu'il s'agisse des ponts-levis, des archères ou canonniers, ou des huchettes garnissant les créneaux.

Le château haut et les grands fossés

La représentation donnée par le miniaturiste du château haut figure la tour maîtresse entourée de ses deux chemises, placée sur une colline encadrée par deux fossés symétriques par rapport au château haut. Ceci permet de confirmer les constatations effectuées récemment par Marc Viré à partir des levés topographiques du site, suivant lesquelles l'éperon du château haut fut isolé par des fossés établis dans les talwegs naturels encadrant celui-ci. À l'ouest, ces fossés furent recrusés et servirent de carrière tout au long des siècles, alors qu'à l'est, leur comblement progressif n'a pas empêché qu'ils servent de limite au parc des ducs de La Rochefoucauld²¹ ; il est probable enfin qu'ils furent comblés au nord en même temps qu'étaient aménagés le parc paysager et la porte dans la tourelle nord, au XVIII^e siècle.

Le miniaturiste représente la tour maîtresse dépourvue de toiture alors que depuis Viollet-le-Duc tous les interprètes pensaient qu'elle était couverte d'un toit ; le dessin est ici sans équivoque. Bien que la perspective soit assez écrasée, le miniaturiste semble confirmer le dessin d'Israël Silvestre conférant trois niveaux habitables à cette tour : le premier, au-dessus du niveau d'accès éclairé par de simples fentes de jour, est aujourd'hui conservé avec ses fenêtres plein cintre, alors que le second, autrefois éclairé des baies rectangulaires, n'est plus que partiellement conservé le troisième, éclairé à nouveau par des fentes de jour, ayant disparu comme le niveau sommital.

L'inventaire de l'armement de 1438 montre que la tour servait de façon



Fig. 13 - Le château de La Roche-Guyon, restitution en 3D à l'époque de Guy Le Bouteillier. La topographie est restituée d'après les relevés du SDAVO ; les plans sont repris à partir des relevés d'architecture des Monuments historiques. La basse-cour est totalement imaginaire puisqu'il n'en reste plus de vestiges (dessin J. Mesqui).

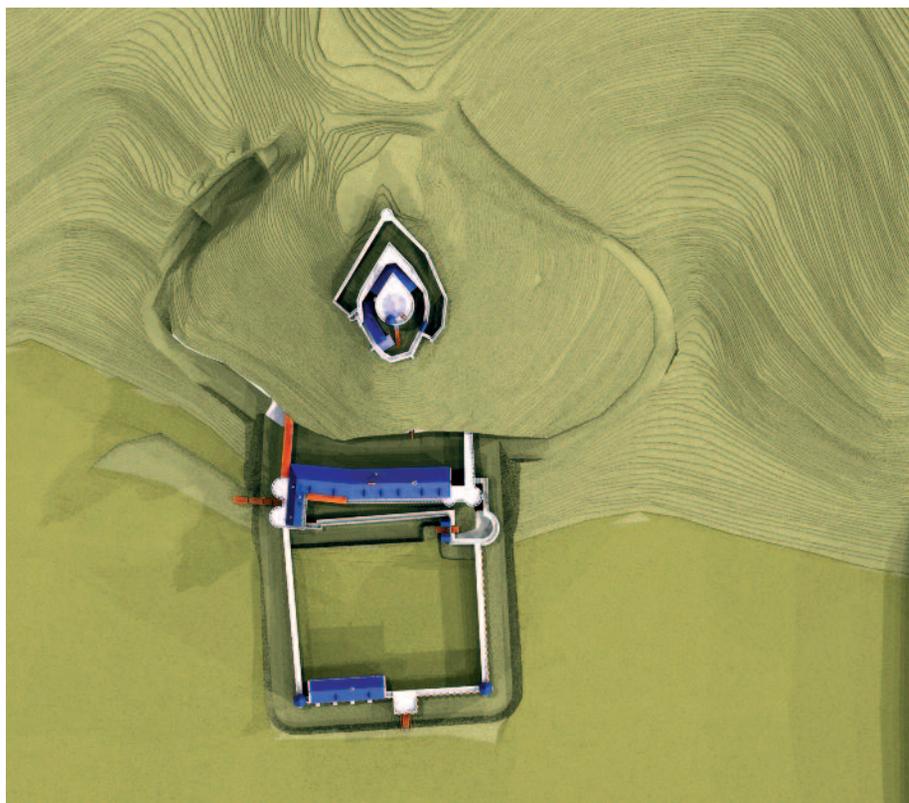


Fig. 14 - Le château de La Roche-Guyon, plan restitué du site et de la fortification au temps de Guy Le Bouteillier (dessin J. Mesqui).



Fig. 15 - Le château de La Roche-Guyon, vue restituée du château bas à l'époque de Guy Le Bouteillier, prise depuis le sud (dessin J. Mesqui).

effective à l'habitat seigneurial, puisqu'il mentionne la « chambre où gisoit feu monseigneur de la Roche en ladite tour » ; dans cette chambre, sans doute celle du premier étage à grandes fenêtres, se trouvait une grande arbalète d'acier « nommée Montferrant »²². La tour était par ailleurs puissamment armée²³.

Les miniatures montrent, par ailleurs, que la première enceinte était autrefois occupée par des bâtiments ; elles figurent en particulier une maison accolée à l'enceinte au sud-est, un petit édifice au-dessus de la poterne sud-ouest et enfin une sorte de portique charpenté qui pourrait avoir constitué l'accès couvert à la tour maîtresse. L'analyse architecturale montre qu'il exista de part et d'autre de la tour maîtresse, le long des flancs de son éperon et au-devant de ce dernier, des entrepôts constitués par deux planchers charpentés soutenus par des consoles établies dans les murs, sans doute couverts en appentis. Sans doute ces entrepôts formaient-ils ce qui est désigné en 1438 comme l'« armurerie du hault chastel et donjon »²⁴. Mais les bâtiments représentés par les miniatures ne sont pas ces entrepôts qui n'étaient pas visibles par le dessinateur : la grande maison du sud-est avait été fouillée –

sans surveillance – par l'architecte des Monuments Historiques Froidevaux dans les années 1950 et les fouilles du débouché du tunnel en 1996 par Marc Viré ont montré que celui-ci avait été bouché au XVIII^e siècle par les débris de la maison, révélant la présence de carreaux vernissés du XIV^e ou du XV^e siècle²⁵. L'inventaire de 1438 signale la présence d'une « petite chambre sur le haut chastel », d'une autre chambre « sur les murs », d'une autre encore sur l'« uis du hault chastel »²⁶.

Enfin, les miniatures, si elles mettent en scène les deux appendices de la seconde enceinte du château haut, ne font pas figurer les deux poternes qui y existent ; on peut penser dès lors que celles-ci étaient bouchées à l'époque car l'illustrateur n'aurait pas manqué de les indiquer si elles avaient été en fonctionnement. Il représente en revanche les canonnières qui furent percées – sans doute par Guy Le Bouteillier – dans cette enceinte. Il resterait par ailleurs à savoir où se situait l'« uis du hault chastel » mentionné en 1438 ; s'agissait-il d'une porte ménagée ailleurs que dans ces deux appendices, par exemple au nord-est, là où existe aujourd'hui une porte moderne ?

La falaise et le tunnel

À l'époque de Guy Le Bouteillier, la falaise n'avait pas encore l'extension actuelle, celle-ci n'étant intervenue qu'à la suite des travaux du XVII^e siècle, et les terrasses visibles aujourd'hui, servant à accrocher des jardins suspendus, n'existaient pas. En revanche, la partie centrale de cette falaise existait et le passage ascendant conduisant au tunnel menant du château bas au château haut est fidèlement représenté par le dessinateur.

Celui-ci figure les poutres de bois formant les lisses de l'escalier ascendant ; il représente également, à l'entrée du tunnel, un treuil de bois qui devait servir à hisser les armes et les munitions pour le château haut.

Le grand logis du château bas

On reconnaît facilement les structures du grand logis du château bas, limité à l'est du côté de la porte conservée, avec la tourelle d'angle flanquante et l'échauguette semi-circulaire ; il était appelé en 1438 le « chastel d'embas, dit les sales » et on y trouvait une chambre où résidait Guy Le Bouteillier²⁷. Ce logis allait jusqu'à la porterie à deux tours située à l'ouest²⁸ ; le dessinateur, soucieux de représenter les fenêtres et leurs grilles – manifestation une fois encore de la volonté de mettre en scène la capacité de sécurisation, a hypertrophié les fenêtres, n'en représentant que trois, alors qu'il devait certainement y en avoir plus²⁹.

À l'ouest, le logis aboutissait à la porterie à deux tours dont le miniaturiste n'a représenté que la tour méridionale, l'autre n'étant pas visible par lui. Un comble charpenté continu, éclairé par des lucarnes, existait sur le grand logis ; il se retournait vers le sud pour couvrir une salle supérieure ménagée sur les deux tours d'entrée, disposition reconnaissable dans la gravure d'Israël Silvestre.

Un chemin de ronde horizontal garnissait tours, tourelles et logis ; il est remarquable de constater qu'à l'époque de Guy Le Bouteillier, il n'était pas entièrement homogène puisque la partie occidentale du

logis ne possédait pas de parapet crénelé sur mâchicoulis, comme le reste des bâtiments, mais un hourdage de bois. Pareille disposition devait également exister au nord des tours d'entrée car on distingue dans la miniature un bâti de bois vu de profil derrière le parapet à mâchicoulis des tours.

La facture des mâchicoulis conservés aujourd'hui tant à la tour Carrée qu'au dessus de la porte orientale, ainsi que sur la tourelle d'angle, est assez atypique mais correspond bien à la représentation donnée par le miniaturiste : les consoles en sont courtes et trapues, à deux assises seulement (au-dessus de la porte existe une troisième assise à peine saillante) ; afin de pallier l'effet d'écrasement qui en résulte, les linteaux sont légèrement évidés de manière à augmenter la hauteur vue des consoles. Il est probable que ce parapet à mâchicoulis fut mis en place seulement à la fin du XIV^e siècle au plus tôt, lorsque les chantiers royaux en eurent largement répandu l'usage ; doit-on penser que le chantier de mise en œuvre fut interrompu et que l'on conserva dans les parties non exécutées le hourdage antérieur ? C'est en tout cas la seule explication plausible à cette hétérogénéité.

L'enceinte rapprochée au sud du grand logis

Les miniatures représentent, au devant de la façade sud du grand logis, une enceinte crénelée se déboîtant de la porterie orientale ; cette enceinte présentait une première section à peu près parallèle à la façade puis se retournait vers le sud avant d'arriver à la porte orientale du grand logis. Dans ce retour vers le sud, elle était percée d'une porte à pont-levis donnant dans la basse-cour ; cette porte était encadrée par deux guérites percées d'archères, couvertes de toits en bâtière³⁰. Le mur se retournait ensuite à nouveau vers l'est, formant de ce côté une saillie semi-circulaire également crénelée semblant englober la tourelle d'angle du grand logis. L'artiste a pris soin de bien différencier cette enceinte intermédiaire en la colorant en rose afin qu'elle ne se confonde ni avec le logis, ni avec l'enceinte de basse-cour.

Grâce à ces représentations, il est possible de restituer ce que fut la défense rapprochée du grand logis au Moyen Âge, avant que ne soit construite la grande terrasse sur arcades et le pavillon Fernand. Les arcades ne furent, en fait, qu'un ajout tardif permettant de projeter au sud l'ancienne terrasse assez étroite qui reliait la porterie occidentale à la porte orientale du logis et l'on retrouve dans leur mur de fond la courtine originelle du Moyen Âge ; celle-ci était surmontée d'un mur crénelé dont le départ est encore visible dans le contrefort subsistant au sud-est de la tour méridionale de la porterie. Au-dessus de celui-ci, on discerne encore les traces de la poterne bouchée qui permettait de desservir le chemin de ronde de cette courtine depuis la tour ; elles ont été conservées malgré la restauration moderne.

Dès le XV^e siècle, cette enceinte rapprochée se terminait à l'est par un ouvrage au plan en U servant de barbacane vers la basse-cour ; il ne fait aucun doute qu'on peut reconnaître ici la tour semi-circulaire figurée tant par Israël Silvestre que par la gravure anonyme de 1741. L'une

comme l'autre montrent que l'ouvrage en U, initialement à ciel ouvert, fut transformé par la suite en le surélevant et en le couvrant d'un toit ; mais grâce aux miniatures du XV^e siècle, on comprend désormais la forte saillie de cet ouvrage par rapport à la terrasse, même agrandie par ses arcades. En effet, dans la face ouest se trouvait la porte à pont-levis conduisant de la basse-cour à la plate-forme du grand logis, encadrée par ses deux guérites qui avaient disparu au XVIII^e siècle, de même que la rampe qui devait conduire à ce pont-levis depuis le niveau de la basse-cour.

Ces dispositions correspondaient-elles à la structure primitive du château ou résultèrent-elles de modifications relativement tardives ? Marc Viré a cru reconnaître dans les maçonneries de l'actuel pavillon Fernand les restes d'une tourelle circulaire qui aurait pu précéder la tour en U ; il en a déduit l'existence d'une porte primitive vers l'est, qui eût été cantonnée entre la tourelle d'angle du grand logis et cette tourelle hypothétique³¹. Cette porte aurait constitué le symétrique de la porterie occidentale.



Fig. 16 - Le château de La Roche-Guyon, vue restituée du château bas depuis l'est, avec sa muraille et sa barbacane. Le retour de celle-ci et son raccordement à l'enceinte principale est conjectural (dessin J. Mesqui).

On ne peut formellement exclure l'hypothèse émise par l'auteur ; en effet, il n'aurait pas été absurde qu'existe un accès oriental donnant sur le bourg. Cependant, l'absence de toute indication d'un tel accès oriental dans les miniatures semble prouver que cette hypothèse est très fragile, quand bien même exista ultérieurement une basse-cour orientale qui imposait une communication de ce côté. Mais on se gardera néanmoins de l'exclure totalement : la présence du saillant semi-circulaire du U aurait bien pu masquer une porte ou une poterne conduisant à l'est. Alors qu'à l'ouest, la miniature du folio 66 recto montre clairement le chemin d'accès à la porterie occidentale, le cadrage des diverses vues n'autorise jamais à analyser les abords orientaux du château.

Quoi qu'il en soit, les diverses miniatures montrent qu'au début du XV^e siècle, le cheminement d'accès privilégié empruntait la tour-porte de la basse-cour, puis le pont-levis de la barbacane. Sans doute ceci était-il dû à une volonté de contrôle des accès ; la porterie occidentale avait peut-être été désaffectée à cette époque.

La basse-cour du château bas

Les miniatures ne fournissent qu'une vue partielle de la basse-cour, toute la partie orientale étant masquée par le cadre de la perspective. N'est donc visible que la courtine sud de l'enceinte rectangulaire de cette basse-cour, avec son échauguette d'angle sur contreforts perpendiculaires présente à l'angle sud-est, munie de créneaux et d'archères canonnières, et la tour-porte à pont-levis

qui se trouvait de ce côté-là, semblant constituer à l'époque l'accès principal au château, puisque c'est ici que le bachelier se présenta, accompagné de « Bon Cœur », sa femme « Bonne Volonté » et leur fils « Envie de bien faire » auprès du gardien.

L'artiste a souhaité, ici encore, mettre en scène un élément important aux yeux du seigneur du lieu, assez important pour l'offrir aux yeux de sa future. Il s'agit du grand bâtiment allant de l'angle sud-est jusqu'à la tour-porte, contreforté de contreforts entre lesquels s'intercalent des archères. Pourvu de deux pignons à cheminées, il comportait trois niveaux ; le second possédait vers la porte une fenêtre à meneau horizontal alors qu'au-dessus, les deux lucarnes sont clairement identifiées au folio 61 verso comme accueillant les trous d'envol d'un grand colombier.

Bien qu'il n'existe aucun élément documentaire qui en atteste, il est pratiquement évident que ce grand bâtiment était celui des écuries, abritant dans ses combles le colombier. Ce bâtiment est représenté tant par Chastillon, Silvestre que par l'anonyme qui dessina la gravure de 1741 ; la présence d'une fenêtre à meneau témoigne de l'existence de chambres pour les écuyers, telles qu'elles sont mentionnées par des comptes contemporains³².

L'enceinte était couronnée d'un parapet dont les créneaux étaient garnis de huchettes, volets de bois inclinés protégeant les tireurs ; l'usage en était très courant régionalement, comme en témoignent les

comptes contemporains du château de Lillebonne³³.

LE TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL D'UN MINIATURISTE

Ainsi les miniatures du *Chastel de Labour* fournissent-elles un témoignage exceptionnel sur un homme, Guy Le Bouteillier, sur sa personnalité, mais aussi sur le château sur lequel il avait fait main basse en 1419. Une personnalité à vrai dire complexe, où l'on voit poindre l'orgueil d'un petit noble parvenu à la richesse et au pouvoir par sa compromission avec les nouveaux maîtres, mais aussi son aspiration à une vie de couple unie et stable, enfin son engagement à donner à sa future épouse sécurité et richesse dans le monde pour le moins incertain qui était celui du royaume de France dans les années 1425.

La mise en scène du château de La Roche-Guyon comme *Chastel de Labour* répond à ces motivations du commanditaire ; mais elle a également l'inappréciable avantage de dépeindre comme une photographie l'état du château vers 1425. On eût aimé, bien sûr, que le miniaturiste ait varié ses vues ; mais, comme on l'a noté, l'artiste a choisi l'angle de perspective le plus significatif pour faire figurer tous les symboles, de l'hostilité du monde extérieur à la fertilité du couple protégé par les murailles, les tours, les cloches d'alarmes et le guetteur. Le seul regret que l'on puisse avoir, en définitive, est que le commanditaire n'ait pas fait figurer le portrait de l'heureuse élue...

ANNEXE

Les armoiries de Guy Le Bouteillier, par Jean et Claire Le Roy

Des armoiries, au blasonnement identique, apparaissent dans le manuscrit *Widener 1* soit dans les marges enluminées³⁴ sous l'apparence d'écus en forme de longues targes de joutes anglaises ou allemandes suspendues à des rinceaux de fleurs, soit, directement dans les peintures, sous forme d'écus à la française appendus au mur³⁵ au-dessus des portes de chambre ou encore enchâssés dans un vitrail³⁶. Afin de faciliter la lecture des émaux du premier blason représenté dans une vitre (folio 2), un bouclier aux mêmes armes est suspendu dans la marge droite de la miniature, sensiblement à la même hauteur que la vitre.

Le manuscrit offre un total de onze représentations du même blason dans les 46 feuillets peints, soit, si l'on excepte les doubles comptes, presque 20 % des planches³⁷. Ces armoiries se blasonnent ainsi : le champ est d'argent semé de mouchetures d'hermines noires³⁸. Il s'agit là d'une fourrure que les héraldistes nomment simplement *d'hermine*. Sur le manuscrit, la feuille d'argent a été appliquée par l'enlumineur directement sur le vélin sans l'aide d'une couverte. Il en est résulté une oxydation de l'argent qui a noirci le dos du parchemin. Sur la fourrure d'hermine est dessinée une grande fleur-de-lis rouge. Le blason se lit ainsi : *d'hermine à la fleur-de-lis de gueules*.

Dans les armoiries médiévales, les champs d'hermine sont assez rares. D'après un dépouillement statistique de 27 armoriaux des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, Michel Pastoureau estime que la fréquence des champs d'hermine ne dépasse pas 2 % en moyenne sur environ 12 000 armoiries européennes. Elle atteint 8 % dans la France de l'Ouest (Normandie, Bretagne, Poitou, Anjou & Maine)³⁹. Cette fréquence tombe à 5 % dans la même zone géographique si l'on associe un émail de gueules à un champ d'hermine⁴⁰. Ce faible indice de fréquence limite le risque de trouver des armoiries identiques portées par des familles étrangères l'une à l'autre.

Le *Dictionnaire des figures héraldiques* de Renesse⁴¹, qui est la table héraldique de l'*Armorial de Rietstap*⁴² décrivant les armoiries de plus de 110 000 familles d'Europe, ne comporte qu'un seul blason qui se lit *d'hermine à la fleur-de-lis de gueules*. Il appartient à la famille Le Boutillier, ou Le Bouteillier, de Normandie⁴³.

Le *Répertoire héraldique de Normandie* de Lartigue n'indique également qu'une seule famille portant d'hermine à une fleur-de-lis de gueules : les Boutillier⁴⁴.

Il est indéniable que toutes les reproductions des armoiries dans le manuscrit *Widener 1*, que ce soit sous la forme de boucliers armoriés dans les marges, d'écus appendus au-dessus des portes, ou même de vitrail (malgré une petite oxydation de l'argent employé), montrent une grosse fleur-de-lis rouge (de *gueules* en langage héraldique). Cette fleur-de-lis rouge figure d'ailleurs dans une lettrine à l'intérieur de la lettre Q⁴⁵.

Léopold Delisle, qui aurait vu le manuscrit enluminé à Paris en novembre 1888 (?) chez le libraire Alisié, avait déjà identifié les armes et la devise de la famille normande Boutillier⁴⁶. Par contre il n'a pas reconnu du tout le château de La Roche-Guyon ! L'identification de Delisle a été contestée et considérée à tort comme erronée⁴⁷. Sandra Hindman, dans le catalogue de l'exposition *Leaves of Gold*, voyait en revanche dans *Widener 1* un blason de gueules semé de mouchetures d'hermines d'argent à une fleur-de-lis brochant du même⁴⁸. C'est sur cette fausse description qu'est basée l'identification des propriétaires comme étant de la famille Beuville⁴⁹ considérée par l'éditeur comme « très influente en Normandie »⁵⁰.

Nouvelle identification :

Steen Clemmensen, héraldiste danois de la Société Héraldique Scandinave, qui a compilé à ce jour la description de 64 682 armoiries peintes ou décrites dans 190 armoriaux médiévaux européens, n'a répertorié que deux fois ce blason à la fleur-de-lis de gueules sur un champ d'hermine, pour deux familles normandes : les du Quesnay et les Le Bouteillier⁵¹.

Il convient d'éliminer la première, représentée par Robert du Quesnay, *olim* « *robt du chenai* », qui n'apparaît que dans un armorial du temps de Saint-Louis : l'*Armorial Wijjnberghem*⁵². Beaucoup plus intéressante pour notre étude est la famille Le Bouteillier de la Roche-Guyon, alias Le Bouteillier, qui figure dans six armoriaux médiévaux différents, s'échelonnant du début du quatorzième siècle au milieu du quinzième, ainsi que dans l'*Armorial général* de Rietstap. Selon l'ordre chronologique de la rédaction des manuscrits, Clemmensen a relevé ce blason dans les six armoriaux suivants : *Vermandois*, *Navarre*, *la Cour amoureuse*, *Charolais*, *Lutzelbourg & Antoine de Clémery*, que nous décrivons successivement.

[a] « le batelieres porte d'hermine à une fleur-de-lis de gueules » dans l'*Armorial dit du*

*héraut Vermandois*⁵³ écrit en dialecte picard, riche de 1086 entrées blasonnées compilées entre 1285-1300, avec rajouts postérieurs.

[b] « m jehan le bouteillier, d'ermine a une fleur de lis de gueules » dans l'*Armorial du héraut Navarre*⁵⁴, dit aussi *Armorial de 1406* ou *Armorial de France de la fin du XIV^e siècle*. Cet armorial de 1546 écus a été compilé entre 1368 et 1375 par Martin Carbonnel, roi d'armes « *Navarre* » de Charles le Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre. Jean Le Bouteillier est vraisemblablement le père de Guy.

[c] « guyot le boutillier, escuier et depuis chevalier, sr. de la rocheguyon et chamberlan du roy, d'hermine à la fleur de lis de gueules brochant » dans l'*Armorial de la cour amoureuse*⁵⁵. *Armorial de 954 blasons des membres de la « cour amoureuse » à la cour du roi Charles VI*, rédigé entre 1417-1420. La « *Cour amoureuse* », qui incluait de nombreux non nobles, des ecclésiastiques et des bourgeois marchands a duré une quarantaine d'années.

[d] « emyot le bouteillier esquier puis chl. sgr de la roche gujon » dans l'*Armorial dit de l'héraut Charolais*⁵⁶ dit aussi, à tort, *Petit armorial du Concile de Constance*. *Armorial centré principalement autour de la maison de Bourgogne*, rédigé en 1425 par Jean Saint-Rémy, dit « *Charolais* », maréchal d'armes du duc de Bourgogne, Philippe Le Bon ; il recense 1240 armoiries.

[e] « hr/ de guyboustelier » dans l'*Armorial de Nicolas de Lutzelbourg* daté d'environ 1436-1450⁵⁷.

[f] « hr/ de guyboustelier » dans l'*Armorial d'Anthoine Clémery*⁵⁸, dit aussi *Armorial lorrain d'Antoine de Clémery* ou encore *Armorial de Clémery européen*, peint vers 1450. Ce manuscrit comprend 22 écus de la marche de Normandie.

Les sceaux des Le Bouteillier de la Roche-Guyon, conservés avec les manuscrits des *Pièces originales* à la Bibliothèque nationale inventoriés par Roman⁵⁹, représentent tous un écu d'hermine à une grande fleur de lis. Toutes les sources héraldiques médiévales concourent à l'identification du commanditaire du manuscrit à peintures intitulé *Le Livre du Chastel de Labour* ou *La Voie et l'Adresse de Poureté et de Richesse* : Guy Le Bouteillier, seigneur de la Roche Guyon.

Seul, un armorial local du dix-neuvième siècle du canton de Magny-en-Vexin⁶⁰ fait fausse route en attribuant à « Guy Le Bouteillier, chevalier français au service de Henry V, roi d'Angleterre, seigneur de La Roche-Guyon de 1419 à 1449 » les armes de la grande famille des Le Bouteillier de Senlis : « *écartelé d'or et de gueules* ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Bozzolo-Loyau 1982-1992

C. Bozzolo et H. Loyau, *La cour amoureuse dite de Charles VI*, Paris, t. I, 1982, t. II et III, 1992.

Corvisier 1992

Chr. Corvisier, « La Roche-Guyon, château », dans J.-M. Pérouse de Montclos, *Le guide du patrimoine, Île-de-France*, Paris, 1992, p. 548-551.

Corvisier 1998

Chr. Corvisier, « La Roche-Guyon », dans *Les Grosses Tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200. Étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe Auguste*, thèse de l'Université de Paris I sous la direction du prof. Léon Pressouyre, janvier 1998, vol. II, *Corpus monographique*, p. 551-561.

Delahaye-Quenneville 1993

A. Quenneville et Th. Delahaye, *Le château de La Roche-Guyon, des grottes au siècle des Lumières*, Condé-sur-Noireau, 1993.

Delahaye-Quenneville 1996

A. Quenneville et Th. Delahaye, *La Roche-Guyon, l'un des plus beaux villages de France*, Condé-sur-Noireau, 1996.

Gajšak 2001

I. Berthon Gajšak, *La poterne du grand logis du château de La Roche-Guyon*, mémoire de 2^e cycle de l'École d'architecture de Versailles, 2000-2001 (consultable au Service archéologique du Val-d'Oise - SDAVO).

Héliot-Vallery-Radot 1962

P. Héliot et J. Vallery-Radot, « Le donjon de La Roche-Guyon », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, 1962, p. 9-20.

König-Bartz 2005

Das Buch vom erfüllten Leben. Jacques Bruyant – Le Livre du Chastel de Labour, comm. Eberhard König et Gabriele Bartz, éd. Faksimile Verlag Luzern, 2005.

Lemoine 1935

H. Lemoine, « L'artillerie du château de La Roche-Guyon en 1438 », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, t. XLIV, 1935, p. 82-85.

Roger 1976

J.-M. Roger, « Guy Le Bouteillier », dans *Actes du 101^e Congrès national des sociétés savantes. Lille. 1976*, Paris, 1978, t. II, p. 271-329.

Roger 1983

J.-M. Roger, « Simon Morhier en Normandie », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1980, Paris, 1983, p. 101-164.

Rousse 1892

E. Rousse, *La Roche-Guyon. Châtelains, château et bourg*, Paris, 1892 (rééd. 2006).

Viollet-le-Duc 1854-1868

E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 10 t., 1854-1868 (t. I : 1854 ; t. II : s.d. ; t. III : 1858 ; t. IV : 1859 ; t. V : 1861 ; t. VI : 1863 ; t. VII : 1864 ; t. VIII : 1866 ; t. IX : 1868).

Viré 1994-2004

M. Viré, *Étude d'histoire et d'archéologie architecturale du château de La Roche-Guyon. Actualisation du travail de 1994 d'après les recherches entreprises de 1996 à 2004*, 2 t., INRAP-Service archéologique du Val-d'Oise-DAC du Val-d'Oise, 2004, (consultable au Service archéologique du Val-d'Oise - SDAVO). [Ce rapport reprend le rapport de 1994 intégralement, en le mettant à jour et en réévaluant les hypothèses à la lumière des recherches plus récentes ; le rapport originel est également consultable sur place].

Viré 1996

M. Viré, *Château de La Roche-Guyon. Réouverture du souterrain*, Service archéologique du Val-d'Oise, 1996 (consultable au Service archéologique du Val-d'Oise - SDAVO).

Viré 1998

M. Viré, « Château de La Roche-Guyon », *Archéologie Médiévale*, t. XXVII, 1998, p. 241-242.

Viré 2001

M. Viré, « Le château de La Roche-Guyon », *L'Île-de-France médiévale*, Paris, 2001, t. 2, p. 155-156.

NOTES

1. La découverte est due entièrement à Claire et Jean Le Roy, coauteurs de cet article.

2. Jacques (ou Jean) Bruyant, *Le Livre du Chastel de Labour*, ou *La voie de l'Adresse de Povreté et de Richesse*, manuscrit en parchemin, The Free Library of Philadelphia, Rare Books Department, ms. *Widener 1*. Publication en fac-similé : König-Bartz 2005. Nos remerciements vont ici à François Avril, conservateur général honoraire au département des Manuscrits de la B.n.F., pour la gentillesse avec laquelle il a bien voulu nous prodiguer ses conseils et nous mettre à disposition la documentation, ainsi qu'à Bertrand Jestaz, pour son amical soutien et ses avis éclairés.

3. Roger 1976. En raison du caractère exhaustif de cet article, il n'est pas apparu nécessaire de citer ici les sources utilisées par l'auteur ; on ne fournira que les références non mentionnées explicitement. Les quelques indications biographiques données ici ne peuvent être, en raison de la taille de la notice, qu'un pâle et très insatisfaisant reflet de l'étude de Jean-Marc Roger.

4. La Bouteillerie, ancienne commune de Rouelles réunie au Havre, Seine-Maritime.

5. Roger 1976, p. 279, s'interroge pour savoir s'il mourut à Harfleur ou Azincourt (1415) mais indique

p. 280 et p. 273 qu'un acte du tabellionage de Rouen du 1^{er} mai 1413 le mentionne, ainsi que sa belle-fille Ysabel de Pelletot, comme décédés.

6. « *de consilio Guidonis clam per circuitum loci subtus muros per propinquas caveas fodere imperavit, et eos appodiamentis ligneis sustentare, in quibus igne injecto tandem edificium cum suis habitatoribus preceps corruens reduceretur in ruinam* ». L. Bellaguet, *Chroniques du Religieux de Saint-Denis contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, t. VI, Paris, 1852, p. 311-312.

7. Bozzolo-Loyau 1992.

8. C'est au moins la supposition que fait Jean-Marc Roger (Roger 1976, p. 307-308, et n. 222 et 227).

9. J. Tardif, *Monuments historiques. Cartons des rois*, Paris, 1866, n° 2293, analysant l'acte conservé aux Arch. nat. K. 65, n° 1 (44), orthographe Tregonan le nom de capitaine ; Rousse 1892, p. 82-88, l'orthographe Tregoman.

10. Jean-Marc Roger a consacré également à Simon Morhier une très belle étude (Roger 1983) ; il y annonçait préparer un article consacré exclusivement à Simon Morhier à La Roche-Guyon dans les années 1440-1449 mais ne l'a malheureusement pas encore publié. Il est certain qu'il fournira sur cette période du château un éclairage nouveau qu'on appelle de ses vœux. Simon Morhier, issu d'une famille de la noblesse chartraine, avait été institué garde de la prévôté de Paris par le duc de Bedford en 1422 ; après que Paris soit revenu à Charles VII en 1436, il se retira en Normandie où il fut nommé à la fin de 1437 membre du Grand Conseil de France et de Normandie et sans doute quelques jours après trésorier de Normandie. Il joua un très grand rôle administratif, politique et militaire dans les dernières années de la Normandie anglaise et mourut, sans doute en France, avant 1452.

11. Selon J. Tardif, *Monuments historiques... op. cit.* note 9, n° 2293, analyse de l'acte conservé aux Arch. nat., K. 67, n° 21, le lieutenant s'appela Guillaume Hylles ; Rousse 1892, p. 82, a lu Guillaume Stille.

12. La reddition de La Roche-Guyon a donné lieu à deux récits convergents (si ce n'est pour le nom du capitaine) dans les *Chroniques de Normandie* et dans la *Chronique de Charles VII roi de France* de Jean Chartier. Les *Chroniques de Normandie* donnent le récit suivant :

« Et cependant ung englois de Galles nommé Jehan Edouard, capitaine de la Roche-Guyon pour ce que sa femme estoit de France parente de Messire Denis de Chaaly, et avoit de belles terres ou pais et parti des François, par l'ennoitement de sa femme se fist François parmi ce qu'il devoit avoir les terres de sa femme, et rendist aux François ladite Roche Guyon qui est imprenable et très bonne place et bien assise sur la rivière de Sayne » (*Chroniques de Normandie*, p. C recto verso).

La *Chronique de Charles VII* de Jean Chartier est plus prolixe :

« Le lundy ensuivant, vingt-neufiesme jour dudit mois d'aoust, se partirent tous les seigneurs qui avoient esté à la prinse de Vernon, et tirèrent tous pour aller vers le roy à Louviers, pour conclure et adviser ensemble comment on procéderoit oultre ou fait de la conqueste.

Pendant qu'ils furent ensemble, Monseigneur de Jalongnes, mareschal de France, et Monseigneur de la Roche-Guyon, ayans grant compaignie de gens de guerre, advisèrent voye et manière de conquérir et réduire le chastel de la Roche-Guyon ; et pour ce faire envoyèrent trente compaignons ou environ, par eau, bien abillés de trait et de canons, lesquels vindrent devant la place, faignans y vouloir mectre le siège devant. Ils faisoient une si grande huée et bruit que quant ils eussent esté deux cents, ils n'en auroient pu

faire davantage. Et séjournèrent devant ledit lundy, le mardy et le mercredy, tousjours escarmochant ; et combien qu'ils fussent dedens ladite place cinquante-six hommes Anglois, ou au dessus (autres disoient seulement quarante cinq), néanmoins ils ne conquestèrent riens sur lesdits François.

Or, le jedy troisieme jour de septembre, vindrent lesdits seigneurs de Jalongnes et de la Roche-Guyon devant ladite place. Ce que voyant Jean Houel, Anglois, cappitaine dudit lieu, et que telle compaignie venoit l'assallir, à laquelle luy estoit fort impossible de résister, considérans aussi aulcunement le bon droit qu'avoit le roiz en reconquérant son royaume, et mesmement voyant le seigneur de ladite place y estre en personne avec les autres, il traicta avec lesdicts seigneurs en la manière qui s'ensuit : c'est à sçavoir que, s'ils n'estoient secourus du roy d'Angleterre ou de son lieutenant dedens le terme de quinze jours prochainement ensuivans, en ce cas il rendroit ladite place ; et aussi s'en devoient aller luy et ses compaignons de guerre en leur party où bon leur sembleroit, et emporter avecques eulx tous leurs biens meubles quelconques, sans en ce comprendre canons et coulevrines. Lequel projet de traictié il fit sçavoir au duc de Sombrecet [Somerset], gouverneur de Normandie pour le roy d'Angleterre, qui estoit lors à Rouen. Ensuite de quoy celui qui avoit porté lesdites nouvelles à ce duc de Sombrecet trouva moyen, avec vingt-quatre autres Anglois, de eulx venir bouter dedens ladite place, où ils avoient machiné et résolu de tuer ledit Jean Houel, gouverneur.

Lesquel messenger, tant tost qu'il fut de retour audit lieu de la Roche-Guyon, cuida actraire aulcuns de la garnison pour bouter dedens lesdits vingt-quatre Anglois, afin de pouvoir exécuter son maudit et dampnable propos et entreprinse ; mais tout cela estant venu à la congoissance dudit Houel par certaines congetures, envoya hastivement en advertir et quérir ledit sieur de la Roche-Guyon, lequel s'estoit retraits en attendant le sudit quinziesme jour qui estoit pris par appointement, comme dessus est dit ; auquel, de celle heure, délivra et bailla ladite place.

Et après se partirent iceulx Anglois de la garnison et s'en allèrent avec bon sauf conduit en toute seureté, après avoir disposé de leurs biens, où bon leur sembla, ainsi que par le susdit traictié et appointement fait avecques eulx avoit esté accordé. Et y demoura ledit Jehan Houel, qui print lors le party des François, en leur faisant le serment parmi qu'il devoit joyr des terres que sa femme possédoit estans en l'obéissance du roy, car icelle estoit natife de France ; et ordonne ledit seigneur de la Roche-Guyon le mesme dessus dit gouverneur pour la garde de son chastel, lequel par ainsi demoura sous l'autorité et la sujétion du roy » (*Chronique de Charles VII roi de France* par Jean Chartier, éd. M. Vallet de Viriville, Paris, 1878, t. II, p. 116-118).

Voir à ce sujet Rousse 1892, p. 89-90. On ne manquera pas de noter la référence des *Chroniques de Normandie* à une parenté entre l'épouse du capitaine et le fameux Denis de Chailly, capitaine de l'armée française ; or en avril 1436, Simon Morhier fut emprisonné par Denis de Chailly à la grosse tour de Melun et Jean-Marc Roger indique qu'il était parent de ce dernier par sa seconde femme Jeanne de Laigny,

cousine de Denise Pizdoë, première épouse de Denis, cette parenté ayant joué dans la libération de Simon (Roger 1983, p. 103).

13. Eberhard König a bien interprété le dessin mais reste perplexe quant à sa signification qui est quasi évidente pourtant dans le contexte. König-Bartz 2005, p. 187.

14. Il n'est pas sans intérêt de noter que Guy Le Bouteillier dut connaître fort bien Sir John Falstolf ; en effet, celui-ci fut capitaine de la Bastille Saint-Antoine à Paris en 1420, capitaine de Meulan en 1421. Il fut promu à la dignité de grand maître d'hôtel du duc de Bedford de 1422 à 1424 alors que Guy Le Bouteillier reçut la dignité de maître d'hôtel en 1429. Tous deux furent envoyés comme ambassadeurs du roi d'Angleterre au second traité d'Arras (1435).

15. Viollet-le-Duc 1854-1868, t. III, article « Château », p. 80-82 ; t. V, article « Donjon », p. 58-63, avait fourni le premier relevé en plan, élévation et coupes du château supérieur ; il avait reconnu également l'existence de l'ancien tunnel percé dans la falaise pour relier château bas et château haut. Pierre Héliot et Jean Vallery-Radot livrèrent, un siècle plus tard, la première datation « raisonnée » de ce même château haut, dans le cours de leurs travaux de reconnaissance des tours maîtresses romanes : Héliot-Vallery-Radot 1962. Plus récemment, Christian Corvisier, avec sa clairvoyance habituelle, a repris l'étude de ce même château haut, mais a livré également la première interprétation du château bas : Corvisier 1992, Corvisier 1998. Enfin, Marc Viré, archéologue de l'AFAN/INRAP, a suivi et dirigé depuis 1996 les travaux menés au château depuis qu'il est confié par bail emphytéotique au département du Val-d'Oise ; il a constitué de remarquables rapports, malheureusement non édités à ce jour, mais consultables au Service archéologique départemental ; Viré 1994-2004, Viré 1996. Je remercie vivement tous les membres du Service archéologique départemental du Val-d'Oise pour la qualité de leur accueil et leur gentillesse.

16. La datation précise de l'ensemble demeure conjecturale : s'il est certain que cet ensemble se situe dans un courant architectural où figurent Château-Gaillard (1198) et Issoudun (vers 1196-1200), la tendance a été jusqu'à présent de le dater des années 1190 (Héliot-Vallery-Radot 1962), voire 1185 (Corvisier 1998). Une datation aussi précoce demeure cependant incertaine, même si les caractères architecturaux ne la démentent pas, ne serait-ce qu'en raison de la situation de second plan des seigneurs de La Roche, quelle que soit l'importance stratégique de la place. Marc Viré reprend, quant à lui, la datation de 1190 proposée par Héliot-Vallery-Radot pour la tour maîtresse mais propose que la première enceinte date d'une dizaine d'années plus tard, s'appuyant sur l'invention d'un bâtiment de pierre accueillant le débouché du tunnel souterrain qui aurait préexisté par rapport à cette enceinte lors des fouilles de 1998 : cette justification paraît obscure (Viré 1998, Viré 1994-2004). Quant à la seconde enceinte, ce même auteur semble la dater du XV^e siècle ; mais l'existence d'archères canonnières dans cette enceinte révèle tout au plus un réaménagement. Au contraire, la présence d'une tourelle pleine à la proue de cette enceinte traduit plutôt des usages de la fin du XIII^e siècle alors

que, comme le remarque Corvisier 1998, l'unité de mise en œuvre de l'ensemble paraît évidente.

17. Sur l'évolution du château bas, voir Corvisier 1992. Les recherches menées par Marc Viré pour le compte du Conseil général de l'Oise ont permis de renouveler considérablement l'interprétation du site et du château bas ; en particulier, les relevés topographiques effectués dans les campagnes plus récentes l'ont conduit à proposer de nouvelles hypothèses quant à la présence des grands fossés de part et d'autre du site et sur l'évolution du front de falaise (Viré 1994-2004). On peut espérer que ces études soient bientôt publiées.

18. Voir l'interprétation et les restitutions 3D de Gajšak 2001. Voir également Viré 1994-2004.

19. Viré 1994-2004.

20. König-Bartz 2005, p. 182-187. Malheureusement l'interpréteur s'est laissé aller à imaginer une connexion italienne plus que douteuse avec un « possesseur italien nommé Nello ou Niello ».

21. Viré 1994-2004.

22. Inventaire de l'armement dressé entre le 13 et le 24 novembre 1438, publié par Roger 1976, p. 318-321. Voir aussi l'interprétation par Marc Viré dans Viré 1994-2004, p. 109-110. Il est probable que cette arme, la plus chère du château, ait reçu ce nom en souvenir de Bérard de Montferrand, chevalier gascon et capitaine tenant pour les Anglais, qui d'ailleurs fut commis pour dresser l'inventaire de la garnison et des armes du château après le décès de Guy.

23. Outre l'arbalète Montferrant, on trouvait dans la tour : 1 petit ribaudequin et une couleuvrine ; 1 canon à 3 chambres de 4 pouces, jetant de la pierre ; 1 arbalète d'acier nommée « Talbot » (du nom du célèbre capitaine) ; 1 arbalète de bois, 3 arbalètes d'acier, 2 arbalètes de Roumanie, environ 5 000 dondaines, 500 garrots d'arbalète. Mais on trouvait également des outils de terrassement : 24 pelles et 20 hottes.

24. Cette armurerie contenait 400 dondaines ; 350 demi dondaines ; 800 flèches communes ; 400 garrots à arbalète, la moitié empennée de cuivre et l'autre de plumes ; 400 fers à fusées ; 5 arbalètes d'acier ; 9 arbalètes de bois ; 7 arbrriers d'arbalètes ; 7 doubles crics et 10 crics à arbalète ; 4 carquois de cuir ; 7 pavois. Mais on trouvait aussi 5 barils de poudre à canon, 2 000 chausse-trappes...

25. Viré 1996 ; Viré 1998.

26. L'armement qui était stocké était également important : 1 petit ribaudequin jetant du plomb et un autre petit, 6 couleuvrines dans la première chambre ; 1 couleuvrine jetant six plommées dans la seconde chambre ; 2 arbalètes de bois dans la chambre sur la porte. On trouvait également 600 boulets de canon en pierre entreposés dans l'enceinte.

27. Roger 1976, p. 318-321. Malheureusement, le document original de l'inventaire a subi des détériorations qui empêchent de lire les parties relatives au château bas. Tout au plus sait-on que le château bas contenait un gros canon, deux couleuvrines, 200 flèches communes, 400 chausse-trappes, une arbalète de bois.

28. Marc Viré a émis l'hypothèse que le logis primitif était constitué seulement par la partie occidentale du bâtiment allant jusqu'à l'angle obtus situé aux deux tiers de la façade ; la partie orientale n'aurait été ajoutée qu'au ^{xv}e siècle par les Sully (Viré 1994-2004). En tout état de cause, la continuité de la maçonnerie de la façade montre que cette dernière fut élevée d'un jet et que, si l'hypothèse de M. Viré était avérée, ceci signifierait que sa partie orientale était vierge de bâtiment accolé. Quoi qu'il en soit, la miniature prouve qu'au temps de Guy Le Bouteillier, le logis se prolongeait bien, comme aujourd'hui, jusqu'à la porterie ; en revanche, elle n'apprend rien quand à l'existence d'ailes en retour vers le nord.

29. Le fenestrage actuel est la résultante des modifications successives du château jusqu'aux périodes les plus récentes. Je me suis inspiré, pour restituer le fenestrage du grand logis, de l'étude de Viré 1994-2004, fig. 37 et pl. 41, qui a identifié dans la partie centrale du premier étage quatre grandes fenêtres à croisées primitives, agrandies au ^{xviii}e siècle ; à ce même étage, mais dans la partie occidentale, il a également identifié deux fenêtres à croisée du ^{xvi}e siècle, remplaçant vraisemblablement des fenêtres plus anciennes.

30. La miniature du folio 61 verso représente la guérite sud comme un petit édicule rectangulaire bâti sur pilotis de charpente ; cette disposition n'est pas représentée dans les cinq autres miniatures où elle paraît au contraire partir de fond, sans élément de charpente.

31. Viré 1994-2004, fig. 31.

32. Voir par exemple les comptes du ^{xv}e siècle du château de Lillebonne, dans J. Mesqui, « Le château de Lillebonne. Des ducs de Normandie aux ducs d'Harcourt », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, article à paraître.

33. *Ibid.*

34. Six écus dans les marges : folios 2, 3, 22, 37, 47 et 64 verso.

35. Deux écussons au-dessus d'une porte intérieure : folios 1 et 37.

36. Trois blasons dans un vitrail de fenêtre : folios 2, 5 et 5 verso.

37. Folios 2 et 37.

38. On appelle ainsi les petites marques noires constituant la fourrure d'hermine qui représentent le bout de la queue de l'animal.

39. M. Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, 1979, p. 117.

40. *Ibid.*, p. 119.

41. Th. de Renesse, *Dictionnaire des figures héraldiques*, Bruxelles, 7 vol., 1894-1903 ; réédition condensée par J. van Helmont : *Dictionnaire de Renesse*, Leuven, 1992.

42. J.-B. Rietstap, *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, Gouda, 2e édition, 2 vol., 1884-1887.

43. *Ibid.*, t. I, p. 175 ; J. van Helmont, *op. cit.* note 41, p. 869.

44. J.-J. Lartigue, *Répertoire héraldique de Normandie*, Le Havre, 1986.

45. Folio 10 verso.

46. L. Delisle, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, p. 284.

47. *Ibid.*, p. 294 mentionne, selon König-Bartz 2005, « d'argent semé d'hermine, à la fleur de lis d'or ».

48. Catalogue de l'exposition *Leaves of Gold*, Philadelphie, 2001, p.205.

49. J.-B. Rietstap, *op. cit.* note 42, t. I, p. 192.

50. Les Beuville, seigneurs de la Sérault, ont été maintenus dans l'état de noblesse le 27 avril 1668 par Bernard de Marle, intendant de Normandie, lors de la recherche de noblesse dans la généralité d'Alençon, élection de Mortagne.

51. S. Clemmensen, *Ordinary of medieval armorials, avec une table héraldique en français and miscellaneous notes on families, armorials and manuscripts*, Copenhagen, Societas Heraldica Scandinavica, Heraldiske Studier 5, 2006.

52. Armorial riche de 1312 entrées, confectionné entre 1265 et 1288, conservé à la Société Royale Néerlandaise de généalogie et d'héraldique, à La Haye (Wijnbergen WB, n° 487).

53. B.n.F, fr. 2249, fol. 75, n° 650.

54. B.n.F, fr.14356, fol. 56, n° 555.

55. Vienne (Autriche), Archives d'État, Toison d'Or, ms. 51, fol. 48v°, n° 556. V. Bouton, *Armorial des Partisans du duc de Bourgogne en 1421*, Bruxelles, 1872 (Fac-similé d'après un manuscrit perdu ou dans une collection particulière : B.n.F, Rés. Fol. Lm2368, p. XXII, n° 261). Voir Bozzolo-Loyau 1992.

56. Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 4150, n° 1158 147rl.

57. Nancy, Bibl. mun., ms. 1727, n° 502.

58. B.n.F, fr. 23076, n° 281.

59. J. Roman, *Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales du Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1909, p. 231-232, n° 2018 et 2019.

60. A. Potiquet, *Armorial du canton de Magny-en-Vexin*, Magny-en-Vexin, 1879, et deuxième édition corrigée, Paris, 1939, p. 31.